

## DEPARTEMENT DU GARD



COMMUNE DE MARTIGNARGUES  
30360

### Délibération du Conseil Municipal N°2022 008 Séance du 15 avril 2022

L'an deux mille-vingt-deux, le quinze du mois d'avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme VIC, Maire.

**Présents :** VIC Jérôme, FABRE Stéphan, KREMER Daniel, PUTSCHER Nadège, LIMOUSIS Alain, FLEURET Gérard, VIC Nathalie, FERNANDEZ José, BROUET Sandrine.

**Absent excusé ayant donné pouvoir :** RIEU Laury à VIC Jérôme

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 11.04.2022.

**Secrétaire de séance :** PUTSCHER Nadège

**Effectif légal :** 11

**Nombre de conseillers en exercice :** 10

**Nombre de membres présents :** 9

**Nombre de votants :** 8

**Votes Pour :** 8

**Votes Contre :** 0

**Abstention :** 0

### Objet : Vote du compte Administratif 2021 du budget principal COMMUNE

Monsieur Stéphan FABRE, 1<sup>er</sup> Adjoint, préside la séance pour l'examen et le vote du Compte Administratif 2021.

- Vu le code général des Collectivités Locales relatif à la désignation d'un rapporteur autre que le Maire pour procéder aux opérations de vote concernant le Compte Administratif et les modalités de scrutin pour les votes des délibérations
- Vu le code général des Collectivités Locales et notamment son Article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion
- Considérant le Compte Administratif du budget Principal Commune de l'exercice 2021 ainsi que les décisions modificatives de l'exercice considéré :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	124 420.55	607 677.00
RECETTES	188 951.18	814 817.96
EXCEDENT DE CLOTURE	64 530.63	207 140.96
DEFICIT DE CLOTURE		

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, approuve le Compte administratif 2021 du Budget Principal Commune.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
**Pour extrait conforme, L'Adjoint, Stéphan FABRE**

